

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 1^{er} décembre 2021

MOBILITÉ

La Métropole Aix-Marseille-Provence renforce la sécurité dans les transports en commun

Afin de lutter contre le sentiment d'insécurité dans les transports en commun, la Métropole prend de nouvelles mesures en complément des dispositifs déjà engagés.

Généralisation de l'arrêt à la demande

À partir de ce soir, la descente à la demande, qui permet aux voyageurs de descendre entre deux arrêts au plus près de leur destination, est généralisée sur **l'ensemble des lignes de nuit RTM** (B3, 145, 509, 518, 521, 526, 530, 533, 535, 540, 582 et 583) ainsi que sur **trois lignes du réseau Aix-en-bus à partir de 21h** (BHNS Aixpress jusqu'à Saint-Mitre au pôle d'échanges Krypton, ligne 3 Grande Bastide vers le Val de Saint-André, ligne 5 Centre commercial des Milles vers le Club Hippique Parc Relais Brunet). **"Cette généralisation fait suite à une période d'expérimentation réussie et appréciée par de nombreuses femmes, qui ont le droit d'aller et venir en toute sécurité", souligne Martine Vassal, la Présidente de la Métropole.**

Une campagne dans les transports en commun pour lutter contre le harcèlement

En lien avec La Métropole Mobilité, une campagne média dédiée à la lutte contre le harcèlement dans les transports est actuellement déployée sur le réseau d'affichage RTM, ainsi qu'une distribution d'un flyer sur les bonnes pratiques à adopter en cas de harcèlement.

Des mesures spécifiques sur le réseau RTM pour lutter contre le harcèlement

Depuis 2020, la RTM a mis en place un numéro spécial dédié aux situations de harcèlement : **0 800 710 567**. Gratuit et accessible 7j/7, 24h/24, il permet d'être mis en relation avec le centre de supervision du réseau RTM. Dans le métro, les bornes d'appel situées sur les quais (peintes en jaune afin d'améliorer leur visibilité) permettent de donner l'alerte de la même manière.

Actuellement en phase d'expérimentation, la RTM travaille sur une application mobile dédiée, **« RTM Alerte »**. Cette application permettra aux voyageurs faisant face à une situation d'urgence d'être mis en relation avec un agent RTM du poste de commandement sûreté afin de donner l'alerte et d'obtenir de l'aide. Cette application sera présentée et disponible au grand public en 2022.

Gratuité pour les forces de l'ordre et de sécurité dans les transports : plus de 2000 pass sûreté distribués

Approuvée en décembre 2020, la mise en œuvre de la gratuité dans les transports en commun pour les forces de l'ordre et de la protection civile leur permet de circuler librement sur l'ensemble des réseaux de transports de la Métropole dans le cadre des déplacements liés à leurs fonctions et d'intervenir si besoin au cours d'un trajet. 2000 pass ont déjà été distribués, renforçant le sentiment de sécurité des voyageurs.